



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Numeros verts

Question écrite n° 9168

Texte de la question

M. Didier Mathus appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les inquietudes qu'éprouvent les responsables de Sida Info Service quant a la perennite de leurs centres d'ecoute regionaux. Sida Info Service a mis en place en 1990 un service telephonique qui, autour d'un numero vert unique, organise de facon regionalisee l'ecoute, l'information, l'orientation et le soutien des personnes que le Sida inquiete, menace ou a deja blessees. Outre Paris, sept centres d'ecoute regionaux (Strasbourg, Grenoble, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Rennes, Lille) fonctionnent grace a des equipes salaries auxquelles s'adjoignent des benevoles de l'association Aides. En 1993, Sida Info Service aura repondu a plus de 400 000 appels (et plus d'un million depuis la fin de 1990). 40 p. 100 de ces appels proviennent aujourd'hui de l'Ile-de-France, ou les permanents de l'association ne sont plus en mesure de repondre qu'a environ deux appels sur dix. L'association se voit donc dans l'obligation de renforcer sa capacite d'ecoute sur Paris. Cependant, si l'enveloppe globale mise a sa disposition n'augmente pas, elle devra envisager de supprimer tout ou partie de ses poles regionaux. Alors que l'epidemie du Sida continue malheureusement de progresser et que les specialistes temoignent que l'entretien individualise valorisant une prise de decision personnelle est beaucoup plus efficace et economique qu'un depistage systematique, il serait paradoxal que les services de cette association de soient plus accessibles qu'aux seules personnes habitant Paris et l'Ile-de-France. Il lui demande donc quelles mesures pourraient etre prises pour que Sida Info Service dispose des moyens suffisants pour poursuivre ses missions de prevention primaire et secondaire du Sida sur l'ensemble de notre territoire.

Texte de la réponse

L'intensification des actions de prevention et de prise en charge du sida est l'une des actions prioritaires du Gouvernement qui se traduit sur le plan budgetaire par une augmentation des credits de 26 p. 100 pour 1994. Pour ce qui concerne plus particulierement Sida Info Service, une somme de 22,5 millions de francs lui est affectee en 1994 pour son fonctionnement sur les credits de lutte contre le sida du budget de l'Etat. Par ailleurs, des reflexions sont en cours avec l'administration des telecommunications afin d'examiner s'il peut etre envisage une reduction des taxes telephoniques. Enfin, il est precise a l'honorable parlementaire que Sida Info Service est habilite a recevoir des financements publics ou prives qui l'aident a developper les missions qu'il assure dans d'excellentes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Mathus Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9168

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 1993, page 4413

Réponse publiée le : 17 janvier 1994, page 218